

avaler tout rond par les banques et les sociétés de fiduciaire à cause de ces taux d'intérêt exorbitants et usuriers?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, à mon avis, l'essentiel est que les Canadiens aient accès aux meilleures conditions de crédit possible.

Le député comprendra, et conviendra sans doute, que le gouvernement, grâce au projet de loi qu'il a présenté, créera beaucoup plus d'établissements de crédit et donnera aux Canadiens un accès beaucoup plus grand aux sources de crédit. Selon nous, la concurrence est la meilleure façon de réduire les taux d'intérêt à la consommation dans notre économie de marché.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Suite au congrès libéral, en fin de semaine, suite au virage souverainiste du Parti libéral, et suite à l'adoption du Rapport Allaire, est-ce que le premier ministre reconnaît maintenant les négociations constitutionnelles, et cela de façon bilatérale, avec le gouvernement du Québec?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'accepte pas du tout l'interprétation de mon ami quant à l'orientation politique du Parti libéral du Québec, parce que, si je ne m'abuse, le premier ministre Bourassa a dit, dimanche après-midi, de façon limpide «que le Parti libéral avait comme premier choix un Québec de plus en plus fort, mais au sein d'un Canada fort et uni». Et à mon avis, c'était une déclaration. . .

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Mulroney: Cela a dû décourager un peu mon ami! Mais j'ai mentionné dans un discours, le 12 février, à Toronto, que. . .

M. Rocheleau: Acceptez-vous les négociations bilatérales? C'est ça que j'ai demandé.

M. Mulroney: Oui mais. . .

M. le Président: Le très honorable premier ministre.

M. Mulroney: C'est ce que vous avez demandé, mais vous avez fait un commentaire, au début, qui disait que le Parti libéral était devenu une formation politique souverainiste, et c'est complètement faux. Monsieur Bourassa

Privilege

a dit qu'il s'agissait d'une formation politique fédéraliste. Et c'est ça la différence. Alors, je voudrais en toute amitié corriger une petite erreur parmi tant d'autres. Mais j'ai mentionné ceci devant le *Club canadien*, à Toronto, en ce qui concerne le problème au Canada: Les divorces coûtent cher. Ils sont très nuisibles et laissent beaucoup d'amertume des deux côtés. Il n'est pas facile non plus de se réconcilier. Il faut y mettre de l'humilité et être compréhensif. Cela oblige non seulement les conjoints, mais aussi tous les membres de la famille à s'asseoir pour discuter de leurs problèmes jusqu'à ce qu'ils parviennent à les régler. Je crois que lorsque les Canadiens auront réfléchi au coût et aux conséquences d'un divorce, ils opteront pour la réconciliation.

Des voix: Bravo! Bravo!

* * *

• (1500)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉSIGNATION D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je voudrais réserver la journée de demain à l'opposition pour la question des crédits.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PROPOS TENUS PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, comme je vous l'ai dit au début de la période des questions, je voudrais donner avis d'une question de privilège. Le ministre des Affaires indiennes n'est pas ici aujourd'hui, mais je pense que les déclarations qu'il a faites à la Chambre le 25 septembre 1990 ont été contredites par un enregistrement rendu public par les autochtones d'Oka plus tôt aujourd'hui.

Je ne soulèverai pas la question en son absence. Je me réserve toutefois le droit de le faire dès son retour à la Chambre.

M. le Président: Je remercie le député de m'en avoir avisé. Il soulève une question de privilège qui sera entendue plus tard.